

■ Militaires israéliens tués au Liban Sud

Trois militaires israéliens ont été tués et cinq autres blessés dans la nuit de lundi à mardi dans un accrochage avec le Hezbollah au nord de la zone occupée par Israël au Liban Sud. Les affrontements se sont produits au lieu-dit Birkit Jabbour, dans le no man's land séparant le secteur oriental de la zone occupée du sud de la plaine libanaise de la Bekaa, sous contrôle syrien. Les militaires tués - un officier et deux soldats - faisaient partie d'une unité de parachutistes.

■ La montagne tue dans toute l'Europe

Après les abondantes chutes de neige de ces derniers jours, le mauvais temps qui sévit en montagne n'en finit pas de provoquer des drames. Ainsi dans les Pyrénées. Les recherches de deux randonneurs blessés dans le massif pyrénéen du Montaigu progressaient difficilement hier après-midi, un épais brouillard réduisant la visibilité à 10 mètres maximum.

■ Nouvelles frappes américaines dans le nord de l'Irak

Trois avions militaires F-15 américains ont bombardé hier un poste de commandement irakien dans la zone d'exclusion aérienne du Nord, " en réponse " à des tirs de la défense antiaérienne irakienne. Les appareils ont lâché six bombes sur un système de lancement de missiles entre 13 h 45 et 14 heures locales, après avoir essuyé des tirs lors d'une " sortie de routine " au-dessus de la zone d'exclusion aérienne, a indiqué le commandement européen

■ Les Tziganes demandent réparation

Le Conseil central des Tziganes en Allemagne a menacé hier de déposer des plaintes contre des entreprises allemandes aux Etats-Unis s'il n'est pas associé aux négociations sur la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes du nazisme. Toutes les tentatives du Conseil pour être associées à ces négociations sont restées jusqu'ici vaines, a déclaré le président des Tziganes, Romani Rose, dans une conférence de presse à Bonn. 500.000 Tziganes ont été victimes du nazisme. Le Conseil central étudie la possibilité de déposer aux Etats-Unis des plaintes en nom collectif contre des banques et des groupes industriels, comme l'ont fait des victimes juives du nazisme ou leurs ayants droit.

Le juge Bertella-Geffroy attendra le délibéré de la Cour de justice pour boucler son instruction

La juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy, en charge du volet ministériel de l'affaire du sang contaminé, achèvera son instruction " postérieurement " à la décision de la Cour de justice de la République (CJR), prévue début mars. " Cette position, adoptée en accord avec le parquet, a pour seul objectif, dans un souci de bonne administration de la justice, d'éviter tout risque de mauvaise interprétation et d'interférence entre les deux décisions ", souligne le parquet de Paris dans un communiqué.

Prenant en compte l'annonce du calendrier de la CJR, qui doit rendre son arrêt au début du mois de mars, le magistrat instructeur chargé du dossier du sang contaminé instruit à Paris, rendra son ordonnance de clôture postérieurement à la décision de la cour ", indique le communiqué. La magistrat prendra alors position en faveur du renvoi des mis en examen devant la cour d'assises de Paris ou ordonnera leur renvoi devant le tribunal correctionnel, selon qu'elle retient ou non une qualification criminelle.



Arafat lance un appel pour " sauver " Jérusalem



Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a lancé, mardi, à Casablanca, un appel à toutes les institutions internationales pour sauver le patrimoine culturel et religieux de Jérusalem, au cours d'une conférence internationale de trois jours sur l'avenir de la Ville Sainte. Yasser Arafat, a réitéré " la détermination " des Palestiniens à proclamer " cette année " l'indépendance de leur Etat, mais n'a cependant donné aucune précision quant à la date de cette proclamation. Le dirigeant palestinien a laissé entendre qu'il pourrait retarder cette annonce, prévue initialement le 4 mai, en contrepartie d'un " engagement ferme " des Etats-Unis et des pays européens à soutenir les Palestiniens sur la création d'un Etat indépendant.

Ouverture du procès de la BIANETICA

Près de cinquante ans après la fondation de la Bianética, le tribunal correctionnel de Lyon examine, à partir de cet après-midi, les responsabilités du Gourou Edward Kavigan, accusé d'être à la tête d'un des plus grande organisation sectaire mondiale. Implanté depuis plus de dix ans sur le territoire c'est cet après-midi que la cour de justice commencera les délibéré sur l'état de secte de la Bianética. De nombreux crimes sont reprochés au Gourou dont plusieurs viols de ces adeptes dont certains aurait été mineur au moment des faits.

■ Saisie record dans les Alpes-Maritimes.

26 kg. C'est le poids de cocaïne saisie dans les Alpes-Maritimes par les douaniers de Menton, à bord d'un véhicule lors d'une opération de contrôle au péage de l'autoroute à la Turbie (Alpes-Maritimes), a annoncé hier la direction régionale des Douanes à Nice. Le trafiquant présumé, Emilio Andrés-Para, un Espagnol âgé d'une trentaine d'années, domicilié dans la région de Barcelone, a été mis en examen pour infraction à la législation sur les stupéfiants et écroué à Nice. Trois autres personnes, commanditaires présumés, ont été également interpellées: le frère du convoyeur, Angel et deux frères Juan et José Fernandez-Rodriguez, de nationalité espagnole, étaient en cours de présentation mardi après-midi. La drogue, conditionnée en paquets de un kilo, était dissimulée dans une cache spécialement aménagée dont l'ouverture était commandée à l'aide d'un électro-aimant. Elle a été découverte le 23 février à bord du véhicule immatriculé en Espagne. 1,5 kilo de résine de cannabis a également été découvert dans la voiture, une Renault Clio, ainsi qu'une somme de un million de pesetas (environ 39.000 francs et 5.945 euros). La drogue était destinée à l'Italie, a indiqué la Douane. La valeur de cette marchandise s'élève, de même source, à 21 millions de francs (3,20 millions d'euros) sur le marché clandestin.

■ Une course perpétuelle

Les trafiquants sont à l'affût des nouvelles technologies. Ils utilisent les ordinateurs pour créer de nouvelles molécules.

Dans le même temps Internet est utilisé par les grands trafiquants internationaux, pour vulgariser des méthodes de cultures, pour donner des adresses, des formules pour fabriquer des drogues de synthèse. La seule action possible est de le dénoncer et d'avertir les pays qui semblent avoir des ressortissants qui utilisent trop ce type de sites. Tout le problème est celui du contrôle des sites d'Internet, avec ce que cela pose de questions philosophiques et déontologiques. C'est très difficile.

Depuis longtemps les autorités ont en tête de travailler sur les organisations qui trafiquent les produits chimiques indispensables pour la fabrication de tonnes de drogues. On les appelle des précurseurs. Ainsi on voit très bien que la travail de la police est une course perpétuelle...